

# Pétition à l'attention du comité de la CPEG: Exigeons le retour de l'âge pivot à 64 ans!

Mercredi, 22. mai 2019



**Réunies en Assemblée générale le 12 mars dernier, les femmes employées de la fonction publique et du secteur subventionné affiliées à la CPEG, ainsi que les hommes solidaires, exigent le retour de l'âge pivot à 64 ans.**

Nous savons que le système des trois piliers tel que nous le connaissons en Suisse est injuste et antisocial mais il l'est d'autant plus pour les femmes. Il fait perdurer, à la retraite, les injustices rencontrées lors de la vie active. Professions dites féminines moins valorisées, salaires plus bas, temps partiels imposés, carrières préitérées par les congés maternité : autant de discriminations qui tirent vers le bas le niveau de retraite des femmes.

Alors que l'on serait en droit d'attendre d'une caisse publique qu'elle palie un tant soit peu à ces inégalités, le passage de l'âge pivot de 64 à 65 ans enfonce encore le clou en imposant aux salariées de travailler une année de plus que l'âge prévu par l'AVS pour avoir droit à une rente pleine!

A plusieurs reprises, les citoyennes et citoyens de ce pays ont exprimé, par leur vote, la volonté de ne pas augmenter l'âge de la retraite des femmes, notamment parce que tant qu'une réelle égalité n'est pas réalisée en matière de salaire, de carrière, de niveau de retraite, de partage des tâches, il n'est pas question pour les femmes d'accepter de travailler une année de plus.

**Les femmes se sont battues pour préserver leur droit à la retraite à 64 ans! Il est inacceptable aujourd'hui de devoir payer pour en profiter!**

Or, c'est exactement ce à quoi nous contraind la mesure prise par le comité de la CPEG : elle vole aux femmes leur droit à une retraite correcte à 64 ans, puisque pour partir à cet âge-là, il faut accepter une diminution de rente d'environ 5%. Cela signifie aussi que les plus bas salaires sont une fois de plus préitérés : certaines personnes ne peuvent tout simplement pas vivre avec une retraite amputée de 5% chaque mois et sont obligées de renoncer à leur retraite à 64 ans.

**Assez des inégalités! Assez des discriminations! Assez du vol de notre épargne par ce système abusif!**

[Signez en ligne](#) ou télécharger les feuilles de pétition ci-dessous.

*A retourner jusqu'au 14 juin 2019 à:*

**Cartel intersyndical du personnel de l'Etat et du secteur subventionné - CP 5434 - 1211  
Genève 11**

#### Downloads

10.04.2019 [Pétition pour le retour de l'âge pivot à 64 ans](#) PDF (655 kB)